

Maryse Maurer, secrétaire de mairie, remplace Nadine Roux

Nadine Roux qui assurait le secrétariat de la mairie de Serrières-sur-Ain a rejoint la mairie de Mérignat. Elle est remplacée par Maryse Maurer, à temps partiel (19 heures). Elle assurait précédemment le secrétariat des mairies de Varambon et Certines, et assurera dorénavant, le secrétariat de Varambon et Serrières.

■ Tarifs

Marie-Thérèse Proyart a présenté les différents tarifs proposés par la municipalité (concessions au cimetière, location de la salle polyvalente, terrains communaux...), tarifs adoptés à l'unanimité.

La part communale des tarifs de l'eau et de l'assainissement n'augmente pas. Abonnement eau : 92,40 €/an, eau : 1,15 € le m³ pour les particuliers, 1,05 € le m³ pour les professionnels (moins de 300 m³), 0,84 € le m³ pour les professionnels (plus de 300 m³), abonnement assainissement : 78,32 €/an, 0,97 € le m³



Maryse Maurer, secrétaire de mairie, à Serrières-sur-Ain et Varambon.
Photo Progrès/Roger GROS

d'eau consommé. À ce coût, s'ajoutent les redevances de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse : pollution domestique : 0,28 € le m³, seule redevance qui subit une augmentation, modernisation des réseaux de collecte : 0,15 € le m³.

■ Assainissement

La station d'épuration (STEP) du hameau de Merpuis fonctionne bien. C'est une station à filtres

plantés de roseaux. La municipalité envisage de réaliser deux steppes du même principe de fonctionnement (roselières) à Serrières et au hameau de Sonthonnax-le-Vignoble. Le bureau d'études Charpentier qui a été consulté évalue le coût des steppes respectivement à 83 974 € HT et 78 737 € HT. Les demandes de subvention ont été adressées au département et à l'Agence de l'eau.

7 - 1 - 21